

Objectifs et actions à prendre	Responsable	Échéancier proposé	Budget
Eaux usées			
OBJECTIF : Mise en place d'un plan d'assainissement en vertu de l'application de la Règlementation québécoise sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) visant à la conformité des installations sanitaires			
ACTIONS A PRENDRE :			
Procéder à l'inspection des installations sanitaires des résidences isolées et informer les propriétaires ayant des installations non-conformes	Ville de Sept-Îles (Service de l'urbanisme)	Été 2016 et été 2017	Ces travaux seront réalisés par notre personnel. Les coûts seront à évaluer.
Mise aux normes de toute installation non conforme	Propriétaires et gestionnaires Vérification par la Ville de Sept-Îles (Service de l'urbanisme)	2016 à 2020 Échéancier à proposer aux propriétaires selon l'envergure des travaux de conformité à effectuer	Ces travaux seront réalisés par notre personnel. Les coûts seront à évaluer.
Élaborer un programme de sensibilisation au bon fonctionnement et à l'entretien adéquat des installations sanitaires et leur impact potentiel sur la qualité de l'eau potable	Ville de Sept-Îles (Service de l'urbanisme)	Été 2016 et été 2017 Parution sur le site internet de la Ville en 2016 et mise à jour continue au besoin	Ces travaux seront réalisés par notre personnel. Les coûts seront à évaluer.
Carburants			
OBJECTIF : Assurer une gestion sécuritaire pour éviter les déversements d'hydrocarbure			
ACTIONS A PRENDRE :			
Procéder à l'inspection détaillée et à l'inventaire des installations d'entreposage des carburants	Ville de Sept-Îles (Service de l'urbanisme et division de l'Environnement)	Été 2016	Ces travaux seront réalisés par notre personnel. Les coûts seront à évaluer.
Élaborer un programme de sensibilisation portant sur les normes applicables et leur respect	Ville de Sept-Îles	2016 Présentation aux propriétaires lors de la première visite d'inspection et parution sur le site internet	Ces travaux seront réalisés par notre personnel. Les coûts seront à évaluer.
Discussion avec les instances provinciales et fédérales concernées dans l'objectif d'établir le partage des responsabilités relativement au cadre législatif applicable	Concertation des instances provinciales, fédérales et municipales	2016	s/o
Accident d'hydravion			
OBJECTIF : Assurer la gestion des mesures d'urgence			
ACTIONS A PRENDRE :			
Identification des entités responsables pour les opérations de sauvetage, de confinement et de décontamination en cas d'accident d'hydravion	Ville de Sept-Îles	Amorcer les démarches avant la fin de 2015.	s/o
Discussion avec les instances provinciales et fédérales concernées dans l'objectif d'initier une concertation afin d'établir le partage des responsabilités	Ville de Sept-Îles		
Mesures de protection de la prise d'eau potable			
OBJECTIF : Protéger la prise d'eau potable et en assurer l'approvisionnement			
ACTIONS A PRENDRE :			
Procéder à l'achat d'équipements de contrôle des déversements à proximité de la prise d'eau	Ville de Sept-Îles	2016	± 25 000\$ Les fonds nécessaires à ce projet devront être votés en 2016.
Procéder à la mise en place d'un registre d'inspection des abords de la prise d'eau et des activités susceptibles d'affecter la qualité de l'eau potable	Ville de Sept-Îles	Amorcer les démarches avant la fin 2015.	s/o

Navigation de plaisance

OBJECTIF : Contrôler les effets induits par la navigation de plaisance

ACTIONS A PRENDRE :

Activités de sensibilisation auprès de la population des effets induits de la navigation de plaisance sur le lac des Rapides et la protection de la prise d'eau municipale	Ville de Sept-Îles	2016-2017	s/o
Analyse de l'opportunité par la municipalité de demander au fédéral certaines restrictions à la conduite des bateaux en vertu du <i>Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments</i>	Ville de Sept-Îles	2016-2017	s/o
Analyse de l'opportunité pour la municipalité d'adresser une demande au gouvernement du Québec pour l'application sur le lac des Rapides du <i>Règlement sur la protection des eaux contre les rejets des embarcations de plaisance</i>	Ville de Sept-Îles	2016-2017	s/o

Surveillance des exploitations de granulats

OBJECTIF : Prévenir et contrôler les impacts relatifs à l'exploitation des carrières

ACTIONS A PRENDRE :

Mise sur pied d'un programme de surveillance des émissions particulières provenant des carrières et étant susceptibles d'atteindre le secteur de la prise d'eau	Ville de Sept-Îles - opérateur de l'usine d'eau (travail de partenariat à développer avec le MDDELCC)	Préparation du programme – Hiver 2015-2016 Mise en œuvre du programme – printemps 2016	s/o
Procéder à l'élaboration d'un processus de déclaration par la municipalité des émissions particulières au palier gouvernemental concerné en vue du respect du <i>Règlement sur les carrières et sablières</i>	Ville de Sept-Îles – usine d'eau (travail de partenariat à développer avec le MDDELCC)	Préparation hiver 2015-2016 et mise en application - printemps 2016	s/o
Élaborer un programme de sensibilisation destiné aux exploitants sur les effets induits des impacts de leur exploitation	Ville de Sept-Îles	Automne 2016	Ces travaux seront réalisés par notre personnel. Les coûts seront à évaluer.
Examen des mesures de contrôle des opérations de dynamitage	Ville de Sept-Îles	Amorcer les démarches avant la fin de 2015.	s/o

Suivi de la qualité de l'eau du lac et de ses tributaires ainsi que des sédiments du lac

OBJECTIF : Documenter l'état général du lac et son évolution afin d'établir les mesures de mitigation appropriées

ACTIONS A PRENDRE :

Procéder à l'échantillonnage selon un programme saisonnier de l'eau du lac et de ses principaux tributaires ainsi que des sédiments du lac	Ville de Sept-Îles en collaboration avec un tiers expert mandaté	Poursuivre le suivi amorcé en 2013 (an 1, années 2013-2014) pour un minimum de trois ans, soit jusqu'en 2015-2016	Environ 50 000 \$/année Les fonds nécessaires à ce projet devront être votés en 2016.
Si une problématique est décelée, investiguer pour en connaître la source et la contrôler	Ville de Sept-Îles en collaboration avec un tiers expert mandaté	À déterminer selon l'occurrence et l'évènement	À évaluer

Consommation de l'eau

OBJECTIF : Assurer la pérennité de l'approvisionnement et l'atteinte des objectifs gouvernementaux

ACTIONS A PRENDRE :

Promouvoir l'économie d'eau potable auprès des citoyens et des usagers non résidentiels (programme de sensibilisation)	CPESI	Poursuivre les démarches présentement en cours	La préparation et la mise en œuvre de tout le programme visant l'économie de l'eau potable sont réalisées avec la collaboration de la MRC et de la CPESI et les fonds nécessaires sont prévus au budget d'opérations
Assurer le respect de la réglementation sur l'utilisation de l'eau potable	Ville de Sept-Îles	Poursuivre les démarches en cours d'application avec la police bleue	Environ 15 000 \$/année - Les fonds nécessaires devront être prévus au budget d'opérations
Assurer une gestion efficace du réseau et des installations connexes	Ville de Sept-Îles	Poursuivre les démarches en cours applicables à : -La détection et la réparation des fuites sur le réseau; -L'optimisation des purges et la réduction des débits rejetés; -La mise à niveau des installations connexe au réseau; -La gestion et le contrôle des pressions dans le réseau; -La mise à niveau progressive des compteurs d'eau pour les secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI) ; -La mise en place d'un contrôle des utilisateurs des bornes-fontaine	Variable selon la nature des travaux

Utilisations récréative et de villégiature

OBJECTIF : Réduire les effets induits des activités récréatives et de villégiature

ACTIONS A PRENDRE :

Élaborer un programme de sensibilisation destiné aux utilisateurs de QUAD et de motoneige sur le territoire protégé incluant les sujets suivants : l'importance d'éviter l'érosion des cours d'eau, de conserver la couverture végétale sur les rives des cours d'eau et dans les fossés de drainage, la gestion des déversements accidentels d'essence, l'entretien des véhicules (motoneige et quad en bordure de fossés et cours d'eau)	Ville de Sept-Îles et MRC	Élaboration du programme en 2016 et suivi de campagne de sensibilisation. Parution sur le site internet de la Ville et de la MRC. Sensibilisation à refaire à chaque année au printemps.	Ces travaux seront réalisés par notre personnel. Les coûts seront à évaluer.
--	---------------------------	--	--